



15 Accord du participe passé

Accord du participe passé

1) Le participe passé sans auxiliaire (ayant valeur d'adjectif) s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte :

Des fleurs séchées. *Un article vendu.* *Des maisons ouvertes.*

2) Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire "être" s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe :

Mes amis sont partis. *Mes amies sont parties.*

3) Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire "avoir" s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (COD), si celui-ci est placé avant :

Ces fleurs, je les ai coupées. *Cette lettre, il l'a écrite.*

Si le complément d'objet direct est placé après ou s'il n'existe pas, le participe passé conjugué avec "avoir" reste invariable :

J'ai coupé ces fleurs. *Il a écrit cette lettre.* *Nous avons été au spectacle.*

Accord du participe passé précédé de "en"

Avec le pronom « en », d'habitude le participe passé reste toujours invariable. Cette règle est valable même si "en" est associé à un adverbe de quantité.

Des films, j'en ai beaucoup vu.

Accord du participe passé des verbes impersonnels

Le participe passé des verbes impersonnels ou pris impersonnellement est invariable.

Les vents qu'il y a eu. *Les soins qu'il a fallu.* *etc.*

Accord du participe passé des verbes pronominaux

Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire "être" et le participe passé des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet.

Elles se sont échappées. *Ils se sont repentis.*

Ces fruits se sont bien vendus. *etc.*